

AVIS D'ENQUÊTES PUBLIQUES CONJOINTES

**Préalables à la déclaration d'utilité publique du projet
de renouvellement urbain du secteur Jules Vallès à Evry-Courcouronnes
et à la cessibilité des emprises nécessaires à la réalisation de celui-ci**

présenté par la société publique locale d'aménagement d'intérêt national (SPLA-IN)

**Enquêtes du lundi 19 février 2024 (8h30) au mercredi 6 mars 2024 (17h)
soit 17 jours**

(arrêté n°2024.PREF/DCPPAT/BUPPE/ 010 du 16 janvier 2024)

Projet : consiste à la démolition de l'ensemble bâti, à la suppression de la place Jules Vallès et à la construction d'environ 85 logements en accession à la propriété, de commerces en rez-de-chaussée ainsi que la requalification des voies et des espaces publics.

Consultation du dossier : les dossiers d'enquêtes (DUP et parcellaire) et les registres d'enquêtes seront à la disposition du public à la mairie annexe Courcouronnes centre (siège de l'enquête), pendant toute la durée des enquêtes, aux heures normales d'ouverture au public :

Mairie annexe, service urbanisme, 2 rue Paul Puech, 91000 Evry-Courcouronnes

- du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h

Les dossiers pourront également être consultés sur le site internet des services de l'État en Essonne :

www.essonne.gouv.fr/Publications/Enquetes-publiques/Amenagement-et-urbanisme/amenagement

Demande d'informations sur le projet : SPLA-IN Porte sud du Grand Paris – Immeuble Carré Haussmann – 52 boulevard de l'Yerres – 91030 Evry-Courcouronnes.

Permanences du commissaire enquêteur, Monsieur Joël RIVAULT, Officier général, ancien secrétaire général de Grand Paris Seine et Oise :

En mairie d'Evry-Courcouronnes (91000) :

Mairie annexe Courcouronnes centre, Service urbanisme, 2 rue Paul Puech

→ le **lundi 19 février 2024 de 9h à 12h**

→ le **mercredi 6 mars 2024 de 14h à 17h**

Hôtel de ville, place des droits de l'Homme et du citoyen

→ le **samedi 24 février 2024 de 9h à 12h**

→ le **samedi 2 mars 2024 de 9h à 12h**

Les observations et propositions du public pourront être soit :

- consignées sur les registres d'enquêtes en mairie,
- reçues par écrit ou oral par le commissaire-enquêteur lors de ses permanences,
- adressées par correspondance en mairie, à l'attention du commissaire-enquêteur.
- transmises par courrier électronique reçu jusqu'au mercredi 6 mars avant 17h :
pref-julesvalles-evrycourcouronnes@essonne.gouv.fr

Résultats : le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront consultables sur le site internet des services de l'État en Essonne et en mairie d'Evry-Courcouronnes.

Décisions : le projet sera déclaré ou non d'utilité publique par décision du Préfet de l'Essonne au plus tard un an après la clôture de l'enquête.